Ville de Riquewihr



Les Plus Beaux Villages de France®

Station Classée de tourisme

AU CŒUR DE RIQUEWIHR

NOVEMBRE 2026

MAIRIE

Accueil du public :

Lundi, mardi et vendredi de :
8h00 à 12h30
Mercredi : fermé
Jeudi : 8h00 à 18h30 en continu
1er samedi du mois : 8h30 à 11h30

1 place Voltaire

68340 RIQUEWIHR

03.89.49.09.10

mairie@riquewihr.alsace

Retrouvez plus d'infos sur :
www.riquewihr.fr

APPLICATION INTRAMUROS

INTRAMUROS

PAGE FACEBOOK

Lien : https://www.facebook.com/VilleDeRiquewihr



Chères Riquewihriennes, chers Riquewihriens,

Les mois défilent rapidement lorsque l'on est pleinement engagé au service de sa commune. Depuis la parution de notre premier bulletin cet été, notre équipe municipale poursuit son action avec détermination pour concrétiser les engagements sur lesquels vous nous avez accordé votre confiance.

Chaque semaine apporte son lot d'avancées, de rencontres et de réalisations concrètes au service de notre ville.

Comme vous avez pu le constater, plusieurs améliorations ont déjà vu le jour : renouvellement et révision des marquages au sol, adaptation de la signalisation dans la descente de l'avenue Méquillet afin de fluidifier la circulation, création de places de stationnement supplémentaires pour les habitants et réorganisation de l'accueil en mairie avec des bureaux plus fonctionnels pour mieux vous recevoir.

Ces réalisations, auxquelles on peut rajouter un nouveau tableau interactif pour l'école, la salle des fêtes accessible durant la canicule et des Estivales renouvelées, ne sont bien entendu que quelques exemples parmi les nombreuses actions engagées depuis le début du mandat, souvent discrètes mais toujours utiles au quotidien. Je me réjouis également du succès des permanences assurées chaque samedi matin en mairie par les élus, qui favorisent des échanges directs et constructifs avec les habitants.

Notre projet phare demeure la création d'un parking de surface paysagé et évolutif. Afin de faire avancer ce dossier essentiel pour l'avenir de Riquewihr, nous avons rencontré trois cabinets d'architectes reconnus dans le Grand Est. Ces échanges nous permettent d'affiner la solution adaptée à notre patrimoine et aux besoins de notre commune.

La fin de l'année sera marquée par notre traditionnel Marché de Noël, qui se déroulera du 27 novembre au 20 décembre sur quatre week-ends. Cet événement incontournable, qui contribue au rayonnement de Riquewihr, mobilise de nombreux bénévoles, associations, commerçants et agents municipaux que je remercie d'ores et déjà sincèrement. J'ai également une pensée particulière pour les habitants qui subiront les contraintes liées à cette forte affluence touristique. Soyez assurés que nous faisons notre maximum pour améliorer les flux de circulation et limiter les désagréments. Pour lancer cette édition du Marché de Noël 2026, un feu d'artifice sera tiré le vendredi 27 novembre à 18 heures.

Nous poursuivons avec conviction le déploiement de notre programme municipal.

Je souhaite enfin à l'ensemble des habitants, commerçants, artisans, viticulteurs, associations et à tous ceux qui font vivre notre belle cité de très belles fêtes de fin d'année, placées sous le signe du partage, de la convivialité et de l'espérance.

Fidèlement vôtre

VILLE DE RIQUEWIHR 68340 (Haut-Rhin)

Votre Maire
Denis BAUER

ESSAI

DÉPLACEMENT DE L'ARRÊT DE BUS «POSTE»

Le déplacement de l'arrêt de bus «Poste» est actuellement à l'étude. Avant de prendre une décision définitive quant à son futur emplacement, une période d'essai d'environ un mois sera mise en place en fin d'année.

Durant cette phase de test, l'arrêt sera déplacé d'environ 50 mètres, au niveau de l'ancien caveau de dégustation, avenue Jacques Preiss.

Vous y retrouverez toute la signalisation nécessaire, les horaires de passage ainsi qu'un abri bus vous protégeant des intempéries.

La date exacte du début de cette expérimentation vous sera communiquée prochainement via l'application IntraMuros, Facebook et sur le site internet de la commune.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre coopération durant cette période d'essai.

N'hésitez pas à nous faire part de votre avis sur ce service modifié.

APPEL À LA VIGILANCE – DÉMARCHAGE ET COMPORTEMENTS SUSPECTS

La Municipalité de Riquewihr et la Police Municipale souhaitent attirer l'attention des habitants et des commerçants sur la nécessité de faire preuve d'une vigilance accrue face aux démarchages à domicile et aux comportements pouvant susciter des interrogations.

Des personnes peuvent se présenter auprès des particuliers ou des professionnels sous divers prétextes (vente de services, réalisation de travaux, enquêtes, contrôles ou autres démarches). Il est recommandé de ne jamais laisser pénétrer une personne inconnue dans son domicile ou ses locaux professionnels sans avoir préalablement vérifié la légitimité de sa démarche.

Par ailleurs, tout comportement inhabituel ou suspect mérite une attention particulière, notamment :

- la présence répétée de personnes ou de véhicules semblant effectuer des repérages ;
- des sollicitations insistantes ou inhabituelles ;
- des tentatives d'accès à des propriétés privées ou à des locaux professionnels ;
- toute situation paraissant anormale ou de nature à porter atteinte à la tranquillité et à la sécurité publique.

En cas de doute, il est recommandé de recueillir, dans la mesure du possible et sans se mettre en danger, des éléments d'identification utiles (description des personnes, immatriculation des véhicules, heure et lieu des faits) et d'en informer rapidement les forces de l'ordre.

La Police Municipale (03.89.86.08.45) et la Gendarmerie Nationale (17) restent à votre disposition. N'hésitez pas à les contacter pour signaler toute situation suspecte.

La sécurité de tous repose également sur la vigilance de chacun.

URBANISME

Guichet unique dématérialisé

Depuis le 1er janvier 2026, la Ville de RIQUEWIHR développe un **service de guichet unique** en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de RIBEAUVILLE.

Ce service, vous permet désormais de déposer vos dossiers de **déclaration préalable**, de **permis de construire** ou encore d'**autorisation de travaux** pour les établissements recevant du public.

PLU

La modification N° 03 du PLU est entrée en vigueur suite à son approbation par le Conseil Municipal du 13 août 2026.

Les règles relatives aux **changements de destination et au stationnement** restent applicables. Pour rappel, le changement de destination peut impliquer la création de places de stationnement supplémentaires.

Vous trouverez l'ensemble des renseignements sur

www.riquewihr.alsace rubrique urbanisme.

La cartographie du PLU est accessible depuis le Géoportail de l'urbanisme
www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/

Le service urbanisme reste joignable au
03 89 49 09 12 ou urbanisme@riquewihr.alsace

FÊTE DE LA SAINT-NICOLAS

La Fête de la Saint-Nicolas aura lieu le mardi 1er décembre 2026. Le rendez-vous est fixé à 17h00 à l'école.

Tous les enfants de Riquewihr sont les bienvenus !

Cette fête traditionnelle consiste à arpenter les rues de la Ville, avec l'aide du veilleur de nuit, à la recherche du Saint-Nicolas pour sauver les enfants des mains du vilain boucher qui les a enfermés dans son saloir.

Nous invitons tous les enfants de Riquewihr à se joindre au cortège, afin de faire vivre et transmettre cette coutume encore longtemps.

En conclusion de la manifestation, petits et grands se retrouveront à l'école autour **d'une collation avec manalas et chocolat chaud** offerte par la Ville en partenariat avec l'association les Gavroches.



OUVERTURE DU PARKING DU MANDELKREUZWEG AUX SALARIÉS PENDANT LE MARCHÉ DE NOËL

Dans le cadre de l'organisation du Marché de Noël et afin de faciliter le stationnement des salariés tout en préservant les places de proximité pour la clientèle et les visiteurs, la commune met à leur disposition des **places de stationnements rue du Mandelkreuzweg**.

Ces emplacements seront accessibles aux salariés **les vendredis, samedis et dimanches du Marché de Noel**.

Une **surveillance sera assurée de 7h30 à 13h30**, afin de garantir des emplacements à leur arrivée.

Nous remercions l'ensemble des commerçants, employeurs et salariés pour leur collaboration et leur participation au bon déroulement de ce dispositif mis en place à l'occasion du Marché de Noël.

L'accès à ce parking est exclusivement réservé aux salariés titulaires d'un macaron de stationnement «Travailleur» en cours de validité.
Celui-ci devra être apposé de manière visible derrière le pare-brise du véhicule.

NOËL À RIQUEWIHR du 27 nov. au 20 déc. 2026

Feu d'artifice à l'ouverture du marché de Noël, le Vendredi 27 novembre 2026 à 18h00. Cordiale invitation à toutes et tous !

NOUVEAUTÉ

Les enfants de l'école maternelle décoreront le sapin devant le château dès le 24 novembre. N'hésitez pas à aller voir leurs créations. Et pour mémoire le marché de Noël des Riquewihriens se tiendra dans la salle du Château les 27-28-29 novembre, 4-5-6 décembre et 11-12-13 décembre 2026.**Vous y trouverez un coin bébé et un espace jeux pour les enfants.**



AUTORISATIONS DE DEBIT DE BOISSONS

Les viticulteurs qui souhaitent vendre les produits issus de leur propre récolte bénéficient d'un régime particulier au regard des dispositions applicables aux débits de boissons.

Quel que soit le lieu de vente de leurs produits, qu'il s'agisse d'une installation permanente, d'une foire ou d'un marché, les propriétaires récoltants ne sont pas soumis à l'obligation de déclaration prévue à l'article L. 3332-4-1 du Code de la Santé Publique.

L'article R. 3323-2 du Code de la santé publique distingue en effet les débits de boissons à consommer sur place ou à emporter, qui doivent disposer d'une licence, des installations permanentes de vente directe de boissons alcooliques par les exploitants agricoles.

Ces dispositions s'appliquent désormais également aux brasseurs qui commercialisent les bières issues de leur propre production.

INFORMATIONS IMPORTANTES RELATIVES A L'ORGANISATION DU MARCHE DE NOËL 2026

Dans le cadre de l'organisation du Marché de Noël 2026 et en raison des exigences en matière de sécurité, des **restrictions de stationnement et circulation seront mises en place pour toute la période de cette manifestation, du 27 novembre 2026 au 20 décembre 2026 inclus :**

- Les bornes automatiques situées rue du Général de Gaulle (sous le porche de l'Hôtel de Ville et sous la Porte Haute) et rue de la Première Armée seront activées selon les horaires suivants : du lundi au vendredi inclus : de 10h à 19h, les samedis et dimanches : de 10h à 20h.

Durant toute la période de la manifestation, seuls les véhicules détenant un **macaron intra-muros seront autorisés** à passer les bornes rue de la première armée

La circulation de tous les véhicules est interdite les samedis et dimanches dans les voies suivantes : rue du Général de Gaulle, rue de la Couronne, rue de Dintzheim, cour du Château, place Voltaire, place Fernand Zeyer et esplanade des Remparts, à l'exception des véhicules de secours et des forces de l'ordre.

Un sens unique de circulation routière sera à nouveau opérationnel et identique aux années précédentes de 9h30 à 20h, avenue Jacques Preiss et avenue Méquillet les week-end et **Le Heftweg, la rue Mandle et la rue du Stade** pendant toute la manifestation.

- Mentionnons que le stationnement sera strictement interdit sur les RD 1 bis (route des vins), RD 300 (route de Colmar) et RD3 II (route de Ribeauvillé). La circulation sera limitée à 50 km/h avec dépassement interdit.

Pour éviter tous désagréments, vous voudrez bien avertir dès à présent vos partenaires, visiteurs, clients, prestataires de services…, de ces restrictions et les inciter à respecter scrupuleusement l'interdiction permanente de circulation au-delà de 10h rues du Général De Gaulle et de la 1ère Armée.

- Pour les riverains de la rue des Trois Eglises et cour des Vignerons, une dizaine de places de stationnement sont réservées les weekends de la manifestation, au fond de la cour de l'école primaire, le long du grillage. Comme l'an dernier, une autorisation de stationnement vous sera délivrée par les policiers municipaux sur présentation des certificats d'immatriculation des véhicules. Elle est à retirer au poste de la police municipale tous les jours de la semaine de 8h30 à 12h avant le 9 Novembre 2026.

Pour toute demande particulière, nous vous invitons à contacter rapidement le service de la Police Municipale de la ville de Riquewihr au :

03 89 86 08 45

police.municipale@riquewihr.alsace





MOUSTIQUE TIGRE

L'enquête entomologique menée le 23 septembre a permis de confirmer en plusieurs points la présence de ce moustique dans notre commune.

Le service de démoustication se tient à vos côtés pour vous accompagner dans cette démarche.

Nous pouvons vous suggérer de prendre connaissance de la brochure ci-jointe et la promotion du portail de signalement **https://signalement-moustique.anses.fr** afin de suivre au plus près l'implantation du moustique «tigre».



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2026-2027

NOVEMBRE / DÉCEMBRE		
11/11	Cérémonie du 11 novembre	11h - Monument aux morts
12/11	Spectacle musique et poésie «Banabu Quartett»	20h - Salle du Château
21/11	Assemblée Générale du Ski Club	Salle des Fêtes
27/11	Feu d'artifice pour l'ouverture du Marché de Noël	18h
27/11 > 20/12 (CHÂLETS)	Noël à Riquewihr – tous les jours	Place Fernand Zeyer + Esplanade des Remparts
1ER/12	Fête de la Saint Nicolas	17h - Rues de Riquewihr
04/12	Concert Chœur d'Hommes	Eglise Protestante
05/12	Cérémonie d'hommage aux Morts pour la France en Afrique du Nord	11h - Monument aux morts
20/12	Fermeture du Marché de Noël	19h - Salle des fêtes
24/12	Concert de Noël (Chœur d'Hommes)	18h - Presbytère protestant
JANVIER		
12/01	Repas du 3ème âge offert par la ville	12h - Salle des Fêtes
14/01	Vœux du Maire à la population	19h - Salle des Fêtes

ISSN 3079-7717 - Freppel Imprimeur, Wintzenheim - Novembre 2026 - IMPRIM'VERT

PROPRETÉ DE LA VILLE DE RIQUEWIHR : RESPECTONS NOTRE CADRE DE VIE

Les poubelles communales installées dans l'espace public sont exclusivement destinées aux petits déchets occasionnels. Le dépôt de sacs d'ordures ménagères, d'encombrants ou de déchets divers dans ces corbeilles, ainsi qu'à leurs abords ou dans le centre ancien, est strictement interdit.

La municipalité, attentive à notre patrimoine et à votre qualité de vie de nos habitants, t**ravaille à la mise en place d'un plan d'actions** afin de responsabiliser tous les acteurs.





LA RÉDUCTION DE L'USAGE DU CHÈQUE ET LES MOYENS DE PAIEMENTS ALTERNATIFS

Le chèque est le moyen de paiement :

- non sécurisé et générateur d'incidents de paiement ;
- impliquant des temps de traitement importants, coûteux (2,40 € pour le seul coût de traitement d'un chèque contre 4 cts pour un virement).

Par ordre de priorité, pour votre paiement concernant la ville de Riquewihr, privilégiez :

- le prélèvement automatique pour les paiements récurrents : fiable, rapide et sans frais. Il vous permet de maîtriser votre trésorerie en programmant la date de prélèvement ;
- le paiement en ligne (via PayFiP) : permettant un paiement simple, rapide, sécurisé et accessible 24h/24 et 7 jours/7 tout en évitant à l'usager de se déplacer ;
- le virement ;
- la carte bancaire ;
- le paiement de proximité via le réseau des buralistes pour les usagers éloignés du numérique (à l'aide du datamatrix).



LIVRAISONS DANS LE CENTRE HISTORIQUE : L'AFFAIRE DE TOUS

Soucieuse de préserver la sécurité et la fluidité de la circulation dans le centre historique, la Municipalité a récemment adressé un **rappel des règles de livraison aux principaux transporteurs intervenant à Riquewihr.** Elle invite également les commerçants, artisans, restaurateurs et plus largement l'ensemble des socio-professionnels à relayer ces consignes auprès de leurs fournisseurs.

Afin de faciliter les opérations de livraison tout en limitant les gênes à la circulation, de **nouvelles places de livraison ont été aménagées route de Kientzheim et en face du dépôt des sapeurs-pompiers.** Ces emplacements ont été spécialement créés pour répondre aux besoins des professionnels et doivent être privilégiés, notamment après 10h.

Le respect de ces règles contribue au bon fonctionnement de l'activité économique tout en préservant la qualité de vie, la sécurité des usagers et le caractère exceptionnel de notre cité. Nous remercions chacun pour sa coopération et son civisme. »

PARFAIT PROMENEUR DE CHIEN

Pour que nos promenades restent agréables, adoptons les bons réflexes !

Les chiens ne doivent pas divaguer sur la voie publique, seuls et sans maître ou gardien. Lorsqu'ils sont accompagnés, **ils doivent être tenus en laisse ou muselés,** conformément à l'arrêté municipal du 25 avril 1968.

Et parce que la propreté de notre ville est l'affaire de tous, **les déjections canines doivent être ramassées**. Les souillures de la voie publique sont sanctionnées conformément à l'arrêté municipal n° 84-2006 du 5 septembre 2006 (135 euros).

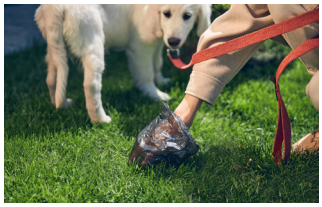



NOUVEAUTÉ

JOUR DE COLLECTE MODIFIÉ

A compter du 1er janvier 2027, la collecte des bacs noirs évolue et aura lieu une semaine sur deux les mardis impairs afin d'adapter le service à la diminution du volume des ordures ménagères et de limiter leur impact environnemental. Plus d'informations parviendront par le biais de la communauté des communes. Ce point fait suite à une décision communautaire de 2025.

Le recensement, aujourd'hui pour demain !

RIQUEWIHR

Insee
Mesurer pour comprendre

RECRUTEMENT D'AGENTS RECENSEURS

Dans le cadre de l'enquête de recensement organisée par l'**INSEE**, la **Ville de Riquewihr** recrute :

Une mission utile au service de tous !

3 AGENTS RECENSEURS

Mission du 20 janvier au 19 février 2027



Vos missions

- Distribuer les documents de recensement aux habitants
- Accompagner les administrés dans leurs démarches
- Assurer le suivi et la collecte des questionnaires

Profil recherché

- Sens du contact et de l'organisation
- Discrétion et rigueur
- Disponibilité pendant toute la durée de la mission

Candidature à adresser à **mairie@riquewihr.alsace**

Renseignements au **03 89 49 09 10**

Contribuez à mieux connaître notre territoire !

POPULATION | LOGEMENT | TERRITOIRE | AVENIR

Votre Place des Services change ses horaires !

Votre Place des Services vous accueille dès
le mardi 20 Octobre 2026

DU MARDI AU VENDREDI DE
9H00 - 12H30
ET
DE 16H00-18H30
et le Samedi de
9H00 - 12H30



PLACE DES SERVICES

ALSACE
Collectivité européenne

Vous êtes bénévole ?
Découvrez la carte engagement Alsace et ses avantages !

Parce que votre engagement est **une force au service de tous !**

L'ALSACE S'ENGAGE !



Toutes les informations sur
alsace.eu

Amaelles



Cette année, c'est moi le Père Noël !

Un dessin pour Noël

Pour participer

Un dessin, une peinture, un collage farfelu : laisse parler ton imagination, **tout est permis !**

Au dos de ton dessin, indique **ton prénom, ton âge, le nom** et **l'adresse de ton école ou périscolaire**.
La personne qui recevra ton dessin pourra ainsi, si elle le souhaite, t'envoyer un petit mot de remerciement.

ENVOYEZ ou DÉPOSEZ
le dessin avant le
23 novembre

Amaelles
75 Allée Gluck 68200 MULHOUSE

créons ensemble des jours heureux